

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1875/SG/FP portant révocation de Son emploi d'un rédacteur du cadre territorial.

n° 69-1875/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
30 janvier 1970

Numéro JO
n° 2 du 24/01/1970

Date du numéro
24 janvier 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Moussa Louis Abdillahi, rédacteur de l° classe, 1 échelon, du cadre territorial de l'Administration général, en service aux Finances (Ministère des Finances et du Plan), suspendu de ses fonctions, qui ne réunit plus les. conditions nécessaires pour exercer un emploi public en raison de sa condamnation par le Tribunal correctionnel de Djibouti, er daté du 30 octobre 1969,à un an d'emprisonnement avec sursis, du chef de détention d'armes catégorie F, est révoqué de son emploi sans suspension de ses droits à pension et radié du contrôle du personnel des cadres territoriaux. La présenté décision prendra éffét Bour compter de la date de sa signature.